

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2016

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-14
Renseignements complémentaires	
Frais d'administration	Annexe A

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits d'activités de financement et dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, de l'actif au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et de l'actif net au 1^{er} janvier 2016 et 31 décembre 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blouin Julien Potvin**

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 7 juin 2017

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121223

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Activités de financement et dons	1 392 412 \$	1 444 177 \$
Atelier de travail	907 149	834 305
Magasin	386 093	389 594
Services et dons aux sourds	2 200	4 892
Loyers	17 311	13 662
Intérêts	<u>20 916</u>	<u>39 663</u>
	<u>2 726 081</u>	<u>2 726 293</u>
CHARGES		
Activités de financement	645 273	568 609
Atelier de travail	795 773	774 371
Magasin	346 327	347 021
Services et dons aux sourds (note 12)	676 098	654 380
Frais d'administration (annexe A)	211 991	248 136
Amortissement des immobilisations	<u>39 232</u>	<u>34 964</u>
	<u>2 714 694</u>	<u>2 627 481</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>11 387</u></u> \$	<u><u>98 812</u></u> \$

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

			<u>2016</u>	<u>2015</u>
	<u>Investi en immobi- lisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	314 811 \$	2 184 994 \$	2 499 805 \$	2 400 993 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(39 232)	50 619	11 387	98 812
Acquisition d'immobilisations	<u>66 062</u>	<u>(66 062)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>341 641</u></u> \$	<u><u>2 169 551</u></u> \$	<u><u>2 511 192</u></u> \$	<u><u>2 499 805</u></u> \$

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE
20162015**ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	2 075 921 \$	1 085 795 \$
Débiteurs (note 3)	110 305	43 901
Stocks (note 4)	74 731	80 293
Frais payés d'avance	18 306	22 158
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>91 600</u>	<u>1 128 879</u>

2 370 863

2 361 026

PLACEMENTS (note 5)

54 830

51 884

IMMOBILISATIONS (note 6)

341 641314 811**2 767 334 \$** 2 727 721 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	<u>256 142 \$</u>	<u>227 916 \$</u>
---------------------	--------------------------	-------------------

ACTIF NETINVESTI EN IMMOBILISATIONS (note 8) **341 641** 314 811NON AFFECTÉ (note 8) **2 169 551** 2 184 994**2 511 192** 2 499 805**2 767 334 \$** 2 727 721 \$

ENGAGEMENTS (note 9)

AU NOM DU CONSEIL



, administrateur



, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	11 387 \$	98 812 \$
Ajustements		
Amortissement des immobilisations	39 232	34 964
Perte sur cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>2 081</u>
	50 619	135 857
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(<u>28 764</u>)	<u>14 851</u>
	<u>21 855</u>	<u>150 708</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(147 180)	(77 753)
Encaissement de placements	1 181 513	29 135
Acquisition d'immobilisations	(66 062)	(28 380)
Produit de cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>1 050</u>
	<u>968 271</u>	(<u>75 948</u>)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	990 126	74 760
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>1 085 795</u>	<u>1 011 035</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>2 075 921</u> \$	<u>1 085 795</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, a comme but principal de venir en aide et d'agir avec les personnes sourdes dans leur développement personnel, professionnel et social. Il est considéré comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exempté d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus des activités de financement sont comptabilisés seulement lorsque l'organisme est assuré de recevoir l'argent et que le montant peut être déterminé.

Les revenus de l'atelier de travail, du magasin, des services et dons aux sourds sont comptabilisés lors de la vente ou lorsque le service est rendu.

Les revenus de loyers sont comptabilisés mensuellement conformément aux ententes.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016****2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services**

L'organisme a reçu l'aide de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces dons en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

Méthode de l'amortissement dégressif	
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Méthode de l'amortissement linéaire	
Améliorations locatives	13 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : activités de financement, atelier de travail, magasin, services et dons aux sourds et administration.

Les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

- les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque fonction ;
- les envois postaux et les télécommunications : au prorata de l'utilisation par chaque fonction ;
- l'électricité et chauffage : au prorata de la superficie des locaux ;
- les intérêts et frais bancaires : au prorata du volume de transactions par chaque fonction ;
- les assurances : au prorata de la superficie des locaux et de la valeur des biens de chaque fonction.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

3- DÉBITEURS	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes clients	92 418 \$	52 485 \$
Provision pour mauvaises créances	(3 000)	(26 239)
	89 418	26 246
Intérêts courus à recevoir	-	17 655
Taxes à la consommation	10 778	-
Autres	<u>10 109</u>	<u>-</u>
	<u>110 305</u> \$	<u>43 901</u> \$

4- STOCKS	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Magasin	55 423 \$	55 738 \$
Atelier	<u>19 308</u>	<u>24 555</u>
	<u>74 731</u> \$	<u>80 293</u> \$

En 2016, 556 949 \$ (525 302 \$ en 2015) de coût des stocks, inclus dans les charges de l'atelier de travail et du magasin, ont été comptabilisés aux résultats.

5- PLACEMENTS	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Dépôts à terme échus au cours de l'exercice	-	1 111 838 \$
Avances à divers organismes, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	112 363	15 379
Avances à des particuliers, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	<u>34 067</u>	<u>53 546</u>
	146 430	1 180 763
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>91 600</u>	<u>1 128 879</u>
	<u>54 830</u> \$	<u>51 884</u> \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

6- IMMOBILISATIONS	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	19 042 \$	- \$	19 042 \$	19 042 \$
Bâtisse	212 867	113 702	99 165	104 384
Mobilier et équipement	278 623	251 438	27 185	30 957
Matériel informatique	60 658	54 169	6 489	9 270
Matériel roulant	55 205	32 835	22 370	31 957
Améliorations locatives	195 255	27 865	167 390	119 201
	<u>821 650 \$</u>	<u>480 009 \$</u>	<u>341 641 \$</u>	<u>314 811 \$</u>

7- CRÉDITEURS	2016	2015
Fournisseurs	100 550 \$	124 721 \$
Salaires et vacances à payer	71 304	66 719
Charges sociales et retenues à la source	61 721	25 875
Taxes à la consommation	-	6 628
Dépôts de clients	22 567	3 973
	<u>256 142 \$</u>	<u>227 916 \$</u>

8- ACTIF NET

Investi en immobilisations

Les sommes investies en immobilisations représentent la portion de l'actif net que l'organisme a affecté pour l'acquisition de l'ensemble des immobilisations nettes des dispositions et de l'amortissement depuis sa création.

Non affecté

Il s'agit de sommes qui résultent des opérations courantes de l'organisme et qui peuvent être utilisées selon le bon vouloir de l'organisme.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

9- ENGAGEMENTS

En vertu de contrats de location-exploitation échéant en août 2018, en novembre 2020 et en décembre 2026, les loyers minimums futurs exigibles totalisent 63 178 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices :

2017	11 181 \$
2018	10 181
2019	8 181
2020	7 236
2021	4 400

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux avances. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

L'organisme maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec plusieurs clients.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Vu la composition actuelle des placements, les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

11- VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances ont été ventilés comme suit :

	Salaires et charges sociales		Envois postaux	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Activités de financement	308 345	\$ 256 640	\$ 40 878	\$ 37 833
Atelier de travail	245 616	246 271	-	-
Magasin	168 716	175 764	-	-
Services et dons aux sourds	198 080	200 228	800	2 254
Frais d'administration	146 504	143 427	955	1 727
	<u>1 067 261</u>	\$ <u>1 022 330</u>	\$ <u>42 633</u>	\$ <u>41 814</u>
	Électricité et chauffage		Intérêts et frais bancaires	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Activités de financement	-	\$ -	\$ 29 832	\$ 26 584
Atelier de travail	16 256	15 678	1 131	1 234
Magasin	24 435	20 949	801	629
Services et dons aux sourds	6 141	6 230	957	593
Frais d'administration	7 353	7 765	669	3 026
	<u>54 185</u>	\$ <u>50 622</u>	\$ <u>33 390</u>	\$ <u>32 066</u>
	Télécommunications		Assurances	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Activités de financement	14 530	\$ 14 332	\$ -	\$ -
Atelier de travail	1 090	893	2 896	4 894
Magasin	2 892	2 481	4 408	5 598
Services et dons aux sourds	2 646	279	28	1 814
Frais d'administration	2 613	4 772	10 033	5 156
	<u>23 771</u>	\$ <u>22 757</u>	\$ <u>17 365</u>	\$ <u>17 462</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

12- SERVICES ET DONS AUX SOURDS

Les charges présentées comme « Services et dons aux sourds » se détaillent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Dons et aide aux sourds	432 450 \$	412 979 \$
Services aux sourds	<u>243 648</u>	<u>241 401</u>
	<u>676 098</u> \$	<u>654 380</u> \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	146 685 \$	143 427 \$
Formation	430	12 914
Entretien et réparations	16 645	25 373
Électricité et chauffage	7 353	7 765
Taxes, licences et permis	4 178	2 478
Assurances	10 033	5 156
Honoraires professionnels	6 190	15 828
Papeterie et dépenses de bureau	8 537	9 385
Télécommunications	2 613	4 772
Envois postaux	955	1 727
Déplacements et représentation	7 704	10 466
Publicité	-	3 738
Perte sur cession d'immobilisations	-	2 081
Intérêts et frais bancaires	<u>668</u>	<u>3 026</u>
	<u>211 991 \$</u>	<u>248 136 \$</u>